Usages sociaux et politiques du patrimoine

Fiche méthode

(HGGSP Tle · Thème 4 · Le patrimoine · Introduction et axe 1)

La démarche de la dissertation

1. J'analyse le sujet. Je définis chaque terme et je fixe les bornes. Ex. « Versailles, un patrimoine au service du pouvoir ? » : « patrimoine » = un héritage choisi et transmis ; « pouvoir » = les régimes successifs, mais aussi l'État qui reçoit ses hôtes ; bornes : de 1789 à nos jours.

2. Je pose une problématique, une vraie question. Ex. « Dans quelle mesure les régimes successifs ont-ils fait de Versailles un instrument politique, et ce patrimoine leur échappe-t-il ? »

3. Je construis un plan en trois parties, chaque idée prouvée par un exemple daté. Ex. I. Légitimer un régime ; II. Représenter l'État ; III. Un patrimoine que s'approprient aussi les citoyens.

4. Je rédige l'introduction (accroche, définitions, bornes, problématique, plan) et la conclusion (réponse nuancée, ouverture vers un autre jalon, comme le Parthénon).

Le réflexe — les usages du patrimoine (légitimer, rassembler, représenter, disputer) et ses échelles (nationale, mondiale). Couples utiles : national / universel, légal / légitime, prêt / restitution, protéger / valoriser.

Cas 1 · Définir le patrimoine

Réflexe — qui a désigné ce bien comme patrimoine, quand, pourquoi ?

Exemple. Une phrase de définition.

Le patrimoine est un héritage qu'une société choisit de conserver et de transmettre ; ce choix, la patrimonialisation, change selon les époques.

Attention — le patrimoine n'est pas réservé aux monuments anciens : quartiers, usines, nature et pratiques vivantes y sont entrés.

Cas 2 · Présenter un bien de l'UNESCO

Réflexe — la convention, la catégorie, l'État, la date.

Exemple. Un bien en une ligne.

L'île de Gorée : bien culturel, Convention de 1972, présentée par le Sénégal, qui en reste responsable, parmi les douze premiers biens de la Liste.

Attention — on écrit « inscrit sur la Liste », jamais « classé par l'UNESCO ».

Cas 3 · Analyser un réaménagement de la mémoire

Réflexe — le régime, ce qu'il change dans le lieu, le récit qu'il veut faire passer.

Exemple. Le geste de Louis-Philippe.

Un roi issu d'une révolution transforme le palais de la monarchie absolue en musée de toute la nation : il se pose en héritier de tous les régimes.

Attention — le but du musée est politique, pas touristique.

Cas 4 · Classer les usages d'un lieu

Réflexe — diplomatique, politique, patrimonial et social : un usage par exemple.

Exemple. Trois usages, trois dates.

> Recevoir un chef d'État étranger ; proclamer, signer, réviser la Constitution ; restaurer, financer, visiter, se mobiliser.

Attention — un même lieu cumule les usages : ne pas les réduire à un seul.

Cas 5 · Raconter l'origine d'un conflit de patrimoine

Réflexe — qui autorise, qui enlève, qui achète, qui conteste.

Exemple. Les trois acteurs du XIX^{e} siècle.

> Une puissance qui domine le pays autorise ; un ambassadeur enlève puis vend ; un Parlement achète et confie à un musée.

Attention — en 1801, la Grèce n'est pas un État : rien n'a été acheté « à la Grèce ».

Cas 6 · Exposer un litige sans trancher

Réflexe — deux argumentaires datés, puis la tension de fond.

Exemple. Deux légitimités.

> D'un côté l'identité nationale et l'intégrité d'un monument ; de l'autre l'universel du musée et la légalité d'une acquisition.

Attention — un prêt ou un dépôt n'est pas une restitution : la propriété ne change pas.

Les pièges

- Écrire qu'un bien est « classé par l'UNESCO » ou qu'il « appartient à l'UNESCO » : il est inscrit, et l'État reste responsable.
- Confondre la Convention de 1972 (biens culturels et naturels) et celle de 2003 (patrimoine immatériel).
- Dater la fin de la résidence royale de Versailles de 1715 ou de 1830 : le roi quitte le château le 6 octobre 1789.
- Attribuer le musée de Versailles à Napoléon ou à la République : il est l'œuvre de Louis-Philippe.
- Dire qu'Elgin a acheté les marbres « à la Grèce », ou que le British Museum les a achetés : l'autorisation est ottomane, l'achat est voté par le Parlement.
- Trancher la querelle des marbres par « volés » ou « sauvés » au lieu d'exposer les deux argumentaires.
- Réciter les jalons l'un après l'autre au lieu de répondre à la question posée (qui identifie, qui utilise, qui conteste ?).

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).